

Traitement de l'hyperplasie bénigne de la prostate (HBP)

Traitement de l'hyperplasie bénigne de la prostate (HBP) :

Références : PIJ-medic n° 18

Les médicaments de choix sont les alpha-bloquants.

L'introduction d'un inhibiteur de la 5-alpha-réductase devrait faire l'objet d'une recommandation par un urologue.

Compte tenu de leur efficacité controversée, les extraits de plante peuvent être stoppés autant que possible, le temps de l'hospitalisation, et réintroduits si nécessaire à la sortie.

- 1. Avant de prescrire un alpha-bloquant, il faut bien peser l'indication en considérant l'efficacité limitée et le risque du médicament :*
 - Il n'y a aucune indication à prescrire un traitement médicamenteux pour l'HBP chez les patients sondés ou dont l'incontinence nécessite des protections permanentes.*
 - Utiliser les alpha-bloquants devient souvent défavorable chez les patients à fort risque de chute. Chez ces patients, l'option de stopper le traitement doit être évaluée.*
- 2. Le traitement médicamenteux de l'HBP doit être réévalué tous les 6 à 12 mois (fenêtre thérapeutique).*

Le recours à un alpha-bloquant n'est pas une urgence. Son report dans le temps ne péjore en principe pas l'état de santé du patient, puisqu'il n'a aucun effet sur la progression de la maladie.

Il est possible de passer de la tamsulosine à l'alfuzosine durant l'hospitalisation, ce médicament ayant une efficacité et des effets indésirables similaires.

Source : Liste des médicaments à consulter sur www.pij.ch

© Pharmacie Interjurassienne : Ce contenu n'est pas autorisé à être copié et repris sur un autre site WEB ou tout autre média.